



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SÉRÉNADES EN BARONNIES
DU 7 FÉVRIER 2026.**

- : -

Etaient présents :

- Monsieur Sébastien BERNARD, Maire de Buis-les-Baronnies
- L'équipe de bénévoles des SÉRÉNADES, sous la présidence de M. Jean-François HORDÉ
- Une trentaine d'adhérents (liste d'émargement incomplète)
- 21 pouvoirs donnés.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan d'activités et rapport moral
- Rapport financier
- Elections / Montant des adhésions
- Présentation de la saison 2026
- Questions des participants.

Le Président, Jean-François HORDE ouvre la séance en remerciant les participants d'être venus nombreux, soulignant le plaisir de partager ce moment d'échanges entre les adhérents et l'équipe des Sérénades.

Une fois n'est pas coutume... il propose de débiter par un point financier.

1. MONTANT DES ADHÉSIONS A COMPTER DE 2026

A la demande du comptable, pour différencier les adhésions des entrées au concert (jusqu'ici au même tarif), il est proposé de fixer le montant des adhésions soit à 14 €, soit à 16 €. Le montant est proposée au vote :

- 14 € : 2 voix
- 16 € : la majorité des votants.

Modification du montant de l'adhésion, entériné à 16 €.

Comme précédemment, ce montant est valable pour une durée de 3 ans.

Quant aux adhérents ayant déjà payé pour 2026 à l'ancien tarif... c'est acquis !

2. RAPPORT MORAL ANNÉE 2025

L'équipe a assuré toute l'année 2025, conformément aux prévisions, et son moral reste au beau fixe, malgré quelques turbulences.

Lors d'une réunion d'équipe le 3 juillet 2025, le constat a été fait d'une vraie qualité de l'activité de l'association. Presque tous les musiciens qui viennent nous disent que c'est « extraordinaire ». Il faut donc que l'expérience continue...

Le Président a donc demandé solennellement aux membres de l'équipe si certains seraient prêts à reprendre la part, chronophage, du travail administratif. C'est une charge importante qui nécessite un suivi constant.

Serge EYMARD, jusqu'alors trésorier et chargé de la comptabilité a bien voulu accepter cette charge : demandes de subvention, demandes de versement, contrats, paiement des factures, Guso et autres déclarations. Un engagement pour deux ans, au départ. « Effectivement, il y a du travail ! », commente l'intéressé.

De son côté, Jean-François HORDE se charge des échanges avec les musiciens, de l'organisation du calendrier, de la publicité, de la disponibilité des salles etc...

A cet égard, il souhaite féliciter et remercier très particulièrement Miroslawa CARRIER, de la Mairie de Buis les Baronnies, « martyrisée » tout au long de l'année par les ajustements nécessaires et toujours disponible, une interlocutrice absolument extraordinaire !

Grâce à la fidélité de ses spectateurs, aux engagements des uns et des autres, les Sérénades ont pris de l'ampleur, et sont sollicitées directement par les musiciens qui nous écrivent : la renommée de l'association voyage !

Elle est également le fruit du travail considérable de Pierre HOUYEZ, pilier de la communication, qu'il s'agisse de la tenue du site ou des communications sur Facebook. Les Sérénades lui doivent beaucoup.

L'équipe, donc, fonctionne... sauf que nous avons à peu près tous le même âge ; il est essentiel pour nous d'envisager la transmission ;

- Parce que notre « entreprise » marche et doit être pérennisée ;
- Parce que le pari de la musique toute l'année est gagné.

Il faut clairement envisager la relève de tous ces « vieux » - qui ne quittent pas le navire, mais un nouveau capitaine ou de nouveaux matelots, ce serait bien. Nous souhaitons étoffer l'équipe avec des personnes dynamiques, motivées par le partage de la musique et avec les habitants, intéressés par le travail d'équipe, prêtes à s'engager régulièrement. Un tableau peut-être peu engageant, mais quand le résultat est là (nous sommes passés de 80 spectateurs en moyenne à 140), c'est un vrai plaisir !

La porte est donc ouverte, la transmission possible...

En l'absence de questions, il est procédé au vote du bilan moral :

- Contre : 0 – Abstention : 0
- Le bilan est accepté.

3. BILAN ARTISTIQUE DE L'ANNÉE 2025

Nous avons proposé 12 concerts, avec une fréquentation particulièrement élevée pour les deux premiers récitals de piano de l'année (Kotaro Fukuma : il a fallu refuser du monde)

Des propositions variées : un duo violon-piano, les 7 Paroles du Christ, la vie du couple Schumann avec un texte écrit spécifiquement par Noëlle Châtelet, un récital de piano d'été à la Guinguette (dans des conditions très particulières, en période caniculaire), Aurélie Jarjaye, accompagnée de Catherine Sternis, un duo harpe et bandonéon, le quatuor Onslow, la Journée Pian 'O Arcades avec JM Kim en concert final, le retour du Quatuor Rosamonde (avec son nouveau 2nd violon) et Cant'Ouvèze avec Christine Paillard pour son xième « dernier concert ».

Il est procédé au vote :

- Contre 0 – Abstention 0
- Le bilan artistique est validé.

4. RAPPORT FINANCIER

Quelques chiffres :

- Nombre d'adhérents : 182 (+ 18)

- Nombre de spectateurs :
 - 11 concerts payants : 1 426 spectateurs payants, soit une moyenne de 130 par concert (sans compter les enfants et les invitations)
 - 1 concert gratuit : Spectateurs non payants : environ 300 (Journée Pian'O Arcades)
 - 50 invitations ; 38 enfants.

Ce dernier chiffre interpelle : ce n'est pas assez, et clairement un défi à relever !

- **Recettes** : par rapport à l'an dernier = + 5 500 € ; produits du mécénat : + 160 €, Augmentation des dons de 969 € ;
- **Dépenses** : Les frais généraux sont en progression de 3 674 € ; il s'agit surtout du poste « cachets de concerts ». Nous rémunérons mieux les musiciens. C'est dans cette perspective que nous veillons à maintenir une marge de manœuvre financière suffisante. Les autres comptes de fonctionnement, par contre, sont en légère diminution – essentiellement des factures pour le site de l'association.
Résultat de l'exercice : excédentaire de 3 500 €
L'association s'auto-finance à hauteur de 73 %.
- Il est proposé à l'assemblée **d'affecter le résultat de l'exercice au compte « Report à Nouveau »**.
- Au 01/01/2025, le « Compte Report à Nouveau » était créditeur de 24 531,23 €
- Après affectation du résultat excédentaire de cette année, le compte « Report à Nouveau » sera créditeur de 28 031,07€
- Vote : Contre : 0 ; Abstention 0
- La proposition est acceptée.
- **Sujet d'inquiétudes** : la demande de versement de la Région (en ligne) n'a pas été suivie d'effets. Plus d'interlocuteurs dédiés.

Questions – échanges :

Comment se négocient les contrats ? Y a-t-il des musiciens qui refusent pour des raisons de prix ?

- Les négociations avec les musiciens se déroulent à partir de propositions de notre part, en fonction de nos moyens, propositions suivies de négociations ... elles sont généralement acceptées, certes en-dessous des tarifs des grandes salles, mais au-dessus de ceux de nombreuses petites salles.
- A souligner aussi, la mise à disposition gracieuse des lieux de concerts : la salle de La Palun, La Guinguette de Beauvoisin, la place des Arcades. C'est un atout non négligeable, et un vrai sujet de reconnaissance envers la Mairie de Buis – et son équipe technique toujours disponible – ainsi que la Mairie de Beauvoisin.
- La rénovation des lumières et le changement des rideaux de la salle de La Palun sont salués par l'équipe : c'est appréciable, et plus « digne » pour les musiciens que nous recevons. Merci !

- Des plantes et les paravents sont néanmoins regrettés... la scène mérite mieux que le décor du dernier concert, à suivre ...
- D'un point de vue acoustique, la place des Arcades se prête bien aux concerts en plein air, peut-être que la nouvelle terrasse devant les locaux rénovés de la Mairie pourra faire l'objet de prestations dans le futur.

5. PRESENTATION DE LA SAISON 2026

Il a été décidé d'abandonner le festival d'été : cette période voit la multiplication des offres, les Buxois sont moins disponibles, les touristes fréquentent moins les concerts... ce sont au final les concerts avec le moins de spectateurs.

Cet abandon fera place, cette année, à un **Festival de Printemps**, qui débutera le 29 mars (détails ci-après)

Concerts 2026 :

Samedi 31 Janvier 2026 Natacha Kudritskaya, piano

Vendredi 27 Février 2026 EHPAD de Buis, Ensemble La Mandorle (ensemble baroque avec violon, violoncelle, théorbe et hautbois)

Samedi 28 Février Ensemble La Mandorle

Festival de Printemps

Dimanche 29 Mars 2026 Jean Seb Rampazzi : tango classique (2 danseurs) et piano

Dimanche 5 Avril 2026 Rémi Geniet, piano et Vladimir Chernov, baryton **Programme modifié postérieurement à la réunion ; remplacé par le clarinettiste Raphaël Sévère.**

Le lundi 6 Avril, concert de Rémi Geniet, piano et de son frère Joël, violoncelle.

Masterclass de piano, ouverte gratuitement au public, les 6, 7 et 8 Avril 2026.

Concert de clôture, en accès libre, le mercredi 8 Avril, par 3 élèves.

Samedi 9 Mai 2026 : Pierre Cussac, accordéon et Deborah Nemtanu, violon

Samedi 6 Juin 2026 : Quatuor à cordes Dutilleux

Jeudi 16 Juillet 2026 à la Guinguette : Romain Leleu (une pointure !), trompette et violon

Dimanche 6 Septembre 2026 : Pian'O Arcades avec concert de Veronica Romero-Saez (artiste cubaine)

Dimanche 11 Octobre 2026 : Trio Stimmung

Dimanche 20 décembre 2026 : Trio Talweg

▪ **Sur l'organisation du festival de Printemps :**

C'est une première pour l'équipe, et vraisemblablement une charge trop lourde. De nombreux transports, des repas à préparer, des artistes à héberger. Toutes les aides seront les bienvenues.

Par cet appel, nous souhaiterions limiter ou éviter d'engager des frais annexes pour l'association.

▪ **Projets :**

Le concert à l'EHPAD est d'ores et déjà retenu.

Nous aimerions construire un projet au collège, apporter le piano dans la cour à destination de tous les élèves, et leur présenter des jeunes talents : peut-être que des jeunes jouant devant d'autres jeunes pourraient susciter de l'intérêt.

Question :

Qu'en est-il d'un partenariat avec Not'enbulles ?

Le Président déplore des relations difficiles. Nous ne voyons pas beaucoup d'élèves à nos concerts, bien que tous soient gratuits pour les moins de dix-huit ans. C'est un sujet de préoccupation, déjà évoqué plus haut. Certainement que nous devrions en faire plus au niveau de la communication ; c'est aussi souvent une question de moyens de transport : les élèves, surtout des collégiens, sont disséminés. C'est d'ailleurs la raison qui nous a poussés au collège soit d'aller sur place, soit de les inviter à Avignon.

6. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Sont sortants : Eliane CORREARD, Laurent CORREARD, Jacques MOUILLADE, Jean-François HORDÉ, Éliane HUSER.

Aucun de ces membres n'a manifesté son désir de se retirer : leur candidature est renouvelée.

Nouvelles candidatures : Anne VERMEULEN et Philippe CARTIER, déjà bénévole ; un signe d'engagement apprécié.

- Vote : 0 contre, 0 abstention
- L'ensemble de ces candidatures est accepté.

Composition du bureau – émanation du C.A.

- Président : Jean-François HORDÉ
- Vice-Président et Trésorier : Serge EYMARD
- Chargé de communication et Vice-Trésorier : Pierre HOUYEZ
- Secrétaire : Éliane HUSER
- Secrétaire Adjointe : Éliane CORREARD.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole à l'assemblée.

Questions :

Avez- vous pensé au covoiturage ?

C'est une vraie question, à étudier. Des adhérents proposent d'utiliser Mobicoop (application) ; ou d'organiser un covoiturage : sur ce point, il est fait remarquer que d'un point de vue des assurances, il est préférable que cette solution soit mise en place de particulier à particulier et non en tant qu'association.

▪ Mr Sébastien BERNARD, Maire de Buis, conclut l'Assemblée :

Il adresse ses félicitations à l'Association, une des premières associations buxoises au vu du nombre des adhérents.

Le pari du public, d'avoir une attractivité tout au long de l'année, est réussi. C'est aussi une reconnaissance du monde artistique, de l'extérieur, au vu des sollicitations reçues.

Etant en période électorale, le Maire souhaite partager quelques points qui ne sont pas des promesses mais des propositions :

- Charge administrative, problématiques, transmission... dans toutes les AG locales, ce sont les mêmes propos. Tous les organismes de programmation culturelle se posent les mêmes questions de viabilité par rapport aux finances publiques. L'inertie des services peut mettre en danger certaines associations. Ne pas hésiter à solliciter les élus en cas de difficultés avec une collectivité.
- Avec la densité du tissu associatif, il faudra aller vers des mutualisations. Le secteur associatif doit apporter des réponses aux problématiques qui émergent. La Mairie pourrait accompagner ces questions. Par exemple, au niveau du covoiturage, un espace ou des places dédiées sur la place des Platanes, où les gens attendraient et d'autres prendraient l'habitude de passer par là.
- De même sur la question de la transmission, elle appelle une réflexion collective.
- Le parc de la Mairie va être réaménagé, avec l'idée que le nouveau parvis puisse servir de scène : c'est un projet à construire de façon mutualisée.

- Enfin, soyez attentif à ne pas tirer trop fort sur la corde des bénévoles : par moments, faites appel à des prestations extérieures. D'expérience, certaines associations reposaient tellement sur des personnes qu'à la fin, la transmission devient difficile.
- En tant qu'équipe municipale, nous avons pour obligation d'être en accompagnement, en appui de ce tissu associatif extrêmement vivant : c'est notre rôle, pour faire mieux ensemble. C'est un plaisir de partager les convictions humanistes qui animent beaucoup d'entre vous : diffuser la culture auprès de tous est un acte politique dans lequel nous nous reconnaissons.

En prolongement de l'Assemblée Générale, chacun est invité à partager le pot de l'amitié.

- :-

Éliane Huser, secrétaire

Jean-François Hordé, Président

